

# RÔLE, ATTRIBUTIONS ET FONCTIONNEMENT DU COMITE D'ENTREPRISE

## Formation juridique

N° A25

### Intervenant

Un formateur consultant ex-Avocat – Juge de proximité

### Effectif Maximum

15

### Pré-requis

Averti

### Public visé

Dirigeants d'entreprises  
Responsables du personnel  
Responsables de comités d'entreprises

### Durée

Une journée (7 heures)  
9h00-13h00 et 14h00-17h00

### Tarif

450€ HT par participant (Frais de déjeuner et collations 25€HT inclus) TVA 19,60%

### Lieux et Dates

- Lyon, le 16 Mars 2009

### Points forts

Face à face pédagogique entre le formateur et les stagiaires.  
Alternance d'exposés théoriques / exemples pratiques.  
Le formateur est un juriste.  
Il a une approche pratique des textes de lois et du contentieux éventuel. Il forme depuis plusieurs années des salariés sur ce thème.

Un document sera remis à chacun des participants.

## Inscriptions

**04 91 07 02 52**

ou sur notre site internet pré-inscription en ligne :  
[www.sirius-formation.com](http://www.sirius-formation.com)

### Sirius Formation Sarl

50, Avenue des Caillols - 13012 Marseille - Tél. : 04 91 07 02 52 - Fax : 04 91 68 42 33 - Email : [sirius.formation@wanadoo.fr](mailto:sirius.formation@wanadoo.fr) - Web : [www.sirius-formation.com](http://www.sirius-formation.com) S.A.R.L. au capital de 7 700 Euros - RCS Marseille - B 440 230 993 - Siret : 440 230 993 00030 - Code APE : 85.59A

## ● Objectif

Permettre au stagiaire de comprendre le principe, le fonctionnement et les attributions du comité d'entreprise, afin de lui permettre d'être en accord avec la législation actuelle et éviter les contentieux.

## ● Programme

- Origines de l'institution et évaluation de la législation sur les Comités d'Entreprise.
- Définition actuelle du Comité d'Entreprise.

### La constitution, la composition et la mise en place du Comité d'Entreprise

- L'obligation de constituer un Comité d'Entreprise :
- Entreprise assujetties ; Différents types de comités ; Unité économique et sociale ; Non-constitution d'un comité.
- La composition du CE :
- Le chef d'entreprise ; Les représentants élus du personnel ; Les représentants syndicaux.
- La personnalité civile du Comité d'Entreprise :
- Ses responsabilités et ses conséquences : les assurances.
- La situation des membres du Comité d'Entreprise :
- La durée du mandat ; Les heures de délégation et le crédit d'heures ; La liberté de déplacement des membres du comité ; Les différents congés de formation pour les élus ; La protection des représentants du personnel et autres salariés
- Les moyens des membres du CE pour exercer leurs fonctions :
- Contribution annuelle pour assurer le financement des institutions sociales du Comité (Ar L432-8) ; Budget de fonctionnement ; Les moyens en personne.

### Le fonctionnement du Comité d'Entreprise

- La nécessité d'avoir un local :
- L'organisation des réunions, la préparation de l'ordre du jour, les délais de convocation ; Le secret professionnel ; Le procès-verbal, la rédaction, l'approbation, l'affichage ; Le règlement intérieur du CE ; Les commissions obligatoires, les commissions facultatives ; Le cas d'entrave au fonctionnement : Sanctions contre les employeurs.
- Le rôle du Président du Comité d'Entreprise
- La convocation des réunions et l'établissement de l'ordre du jour ; la préparation et la tenue des réunions ; Les obligations financières à l'égard du Comité d'Entreprise : Le budget de fonctionnement ; la contribution annuelle destinée aux activités socio-culturelles : Les votes au Comité d'Entreprise ; Le risque de la présidence : le délit d'entrave.
- Le rôle du secrétaire du Comité d'Entreprise
- Le secrétaire, élément-pivot du Comité d'Entreprise ; Les interlocuteurs du secrétaire ; L'animation et le déroulement d'une réunion avec le président ; Le procès-verbal des réunions
- Le rôle du trésorier et la gestion du Comité d'Entreprise
- La tenue de la comptabilité ; La nécessité d'établir deux bilans distincts en fin d'année ; Le éventuelles déclarations sociales et fiscales obligatoires ; Le contrôle de l'URSSAF

### Les attributions du Comité d'Entreprise

- Les attributions du Comité d'Entreprise dans le domaine économique et financier :
- L'information du Comité d'Entreprise sur l'activité économique de l'entreprise ; La consultation du Comité d'Entreprise
- Les moyens dont disposent le CE pour remplir ses obligations économiques :
- Une formation nécessaire ; L'aide des experts ; Le droit d'alerte
- Les attributions du Comité d'Entreprise dans le domaine des conditions de travail
- Les attributions du Comité d'Entreprise dans le domaine social et culturel :
- La notion d'activité sociale et culturelle, La gestion directe